

Mise en conformité des périmètres de  
protection des points de prélèvements  
d'eau potable du département des  
Hautes Pyrénées

**Commune de Betpouey**

*Protection de la source  
Armary-Nogué*

**Erratum  
au dossier d'enquête publique**

***PIECE 7  
ETAT PARCELLAIRE ET PLANS***

### 3) PLAN PARCELLAIRE REGULIER REPRENANT LES LIMITES DE CHACUN DES PERIMETRES DE PROTECTION A ETABLIR

#### Page 79

##### ▪ PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIAT

Est reporté ci-dessous le bornage du périmètre de protection immédiate de la source Armary Nogué réalisé par le cabinet de Géomètres Experts DUVERVIN.

Est reporté page suivante la délimitation du périmètre de protection immédiate de la source Armary-Nogué, conforme à l'avis de l'hydrogéologue agréé, après bornage et acquisition par la commune de Betpouey.

#### Page 80

Le plan ci-dessous et sa légende annulent et remplacent le plan du PPI contenu dans le dossier initial.

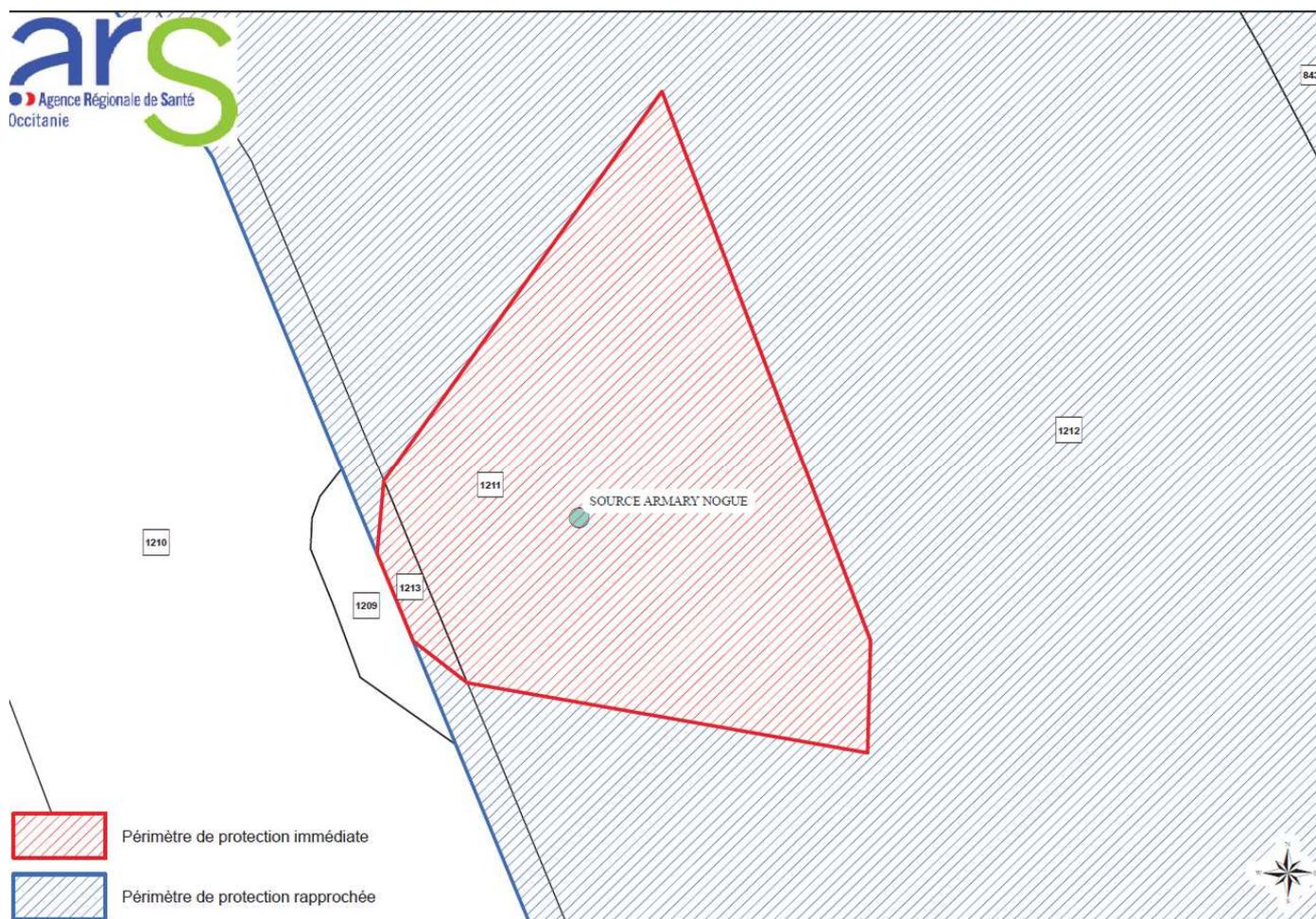


Figure 40. Limites du périmètre de protection immédiate de la source Armary Nogué (source ARS)

#### Page 81

##### PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Le plan ci-après et sa légende annulent et remplacent le plan du PPR contenu dans le dossier initial.

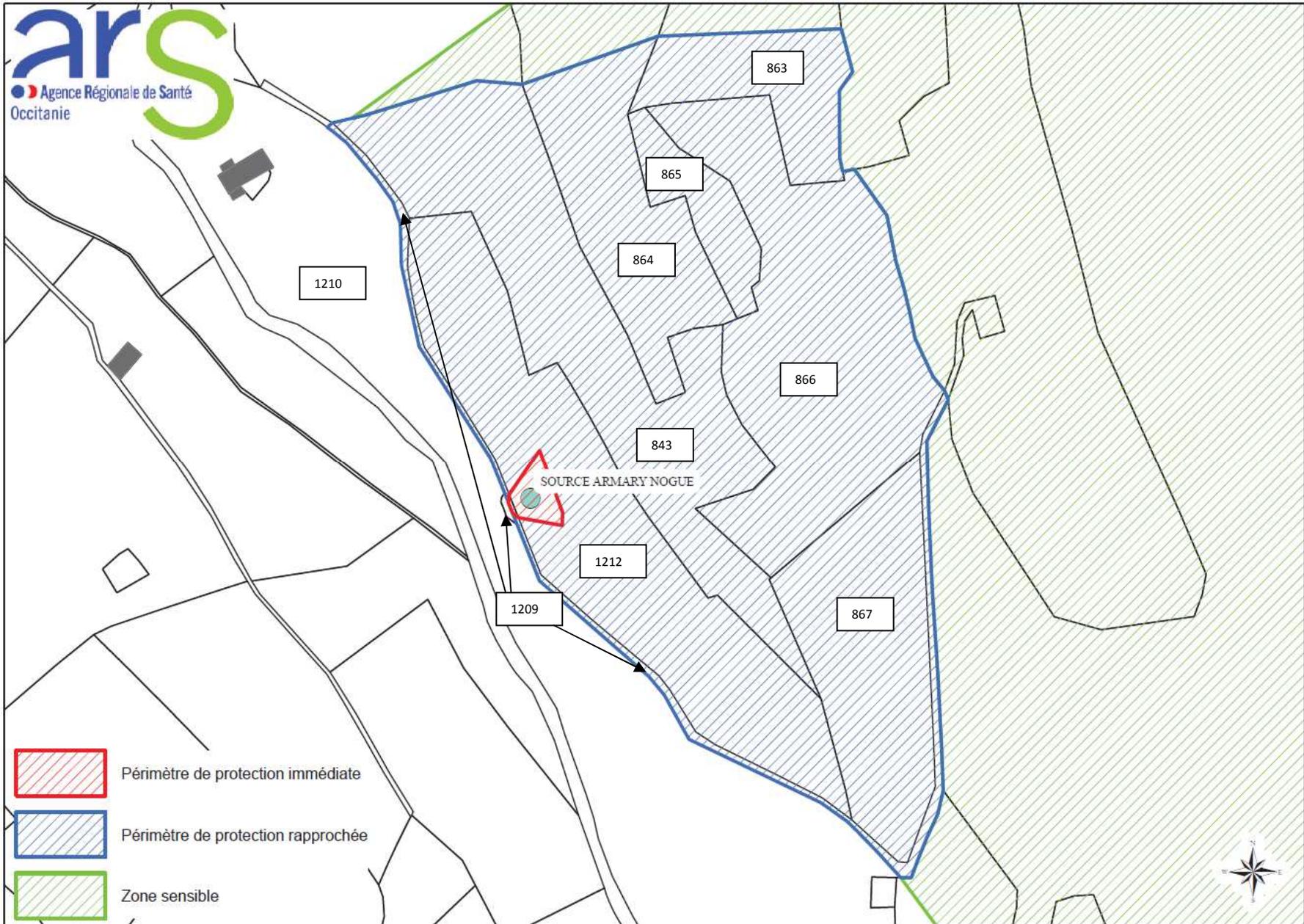


Figure 41. Limites du périmètre de protection rapprochée de la source Armary Nogué (Source ARS)